



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2022

Le vingt-deux février deux mille vingt-deux, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du LOROUX-BOTTEREAU, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur RIVERY Emmanuel, Maire.

Convocation : 16 février 2022

Nombre de membres : en exercice : 29

votants : 29

présents : 20

présents en visioconférence : 6

Présents : RIVERY Emmanuel – SÉCHER Réjane – MÉNARD Samuel – POUPARD-GARDÉ Sylvie – BLANCHÉ Laurent – JEANNIN MAHIEU Maryse – AHOULOU Pierre – MILLIANCOURT Sandrine — CÉREZ Cédric – LETOURNEUX Claudine — GLÉMIN Wilfrid – NOEL Carla – GILBERT Freddy – DUCHIER William – LEROY Marie-Line – COLIN Lénaïck – REDUREAU Françoise – MARTIN Sylvie – BONNIN Thierry – RAMOS Olivier

Présents en visioconférence : VIAUD Damien – SOUCHET Mélanie, BOURGET Marguerite, MEILLERAIIS PAGEAUD Nathalie, LAGADEC Klervi, BRELET Yves

Absents excusés : COQUILLAUD Magdalena (Pouvoir remis à BLANCHÉ Laurent) – LEROY Thomas (Pouvoir remis à LEROY Marie-Line) – CHOUBRAC Jean-Jacques (Pouvoir remis à SÉCHER Réjane)

Secrétaire de séance : Réjane SÉCHER

Secrétaire de séance visio : MÉNARD Samuel

COMITÉ VIE ÉCO ET ATTRACTIVITÉ

Implantation d'un bâtiment logistique dans la zone du Plessis

Avis sur installation classée

La préfecture a sollicité la commune du Loroux-Bottereau afin d'émettre un avis sur le projet d'exploitation d'un bâtiment logistique dans le parc d'activités du Plessis. Il s'agit de la construction d'une plateforme de stockage par le groupe Legendre pour le compte de l'entreprise HAUTIER.

Le groupe HAUTIER intègre dans son périmètre le groupe GAZEAU qui est né de la fusion en 2013 des sociétés Transports BRELET, créé en 1955 (siège social Saint Julien de Concelles), et Transports GAZEAU, créé en 1973 (siège social Montrevault/Evre). Cette entreprise locale qui comprend 260 salariés dont 35% sur Saint Julien de Concelles, continuera ainsi son développement et renforcera son périmètre de compétence tout en assurant la continuité de ses activités sur notre territoire. Ce groupe déploie depuis 4 ans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) sur l'ensemble de ses sociétés.

Le terrain d'accueil du projet présente une superficie de 45 532 m² correspondant à une partie de la parcelle cadastrée section BR n° 541. La surface de plancher sera de 15 932 m².

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment de stockage comprenant 3 cellules de stockage d'environ 5 150 m². La hauteur au faitage du bâtiment sera de 12,7 m. Ce bâtiment sera associé à des locaux annexes tel que des bureaux et locaux sociaux, deux locaux de charge et un local sprinklage.

Le bâtiment de stockage sera destiné à recevoir des produits "secs". Il pourra s'agir de marchandises combustibles classiques ainsi que des marchandises essentiellement composées de plastiques (polymères), des marchandises constituées de bois ou matériaux analogues ou de cartons/ papiers.

Des activités annexes seront également nécessaires pour l'activité logistique. Il est ainsi prévu des installations de charge des équipements de manutention implantées dans les locaux de charge.

A ces équipements nécessaires à l'exploitation, se grefferont des aménagements dédiés au bon fonctionnement du bâtiment et au confort des salariés, à savoir :

- des aires de stationnement de véhicules légers comprenant une aire destinée aux personnes à mobilité réduite,
- un abri deux roues,
- des aires de stationnement pour recharge de véhicules électriques
- des aires de stationnement des poids lourds en complément des zones de circulation
- des parkings perméables

Des panneaux photovoltaïques seront installés sur 30 % de la couverture « stockage » avec possibilité de revente aux entreprises du site.

Les objectifs annoncés et les données de l'implantation sur la ZAC du Plessis sont :

- Un faible flux logistique de 15 à 20 véhicules par jour, pour partie déjà utilisateurs de la RD115
- Une implantation permettant de servir des clients locaux
- Création de 7 à 10 emplois à court terme, et de 20 à 25 emplois à moyen terme
- Développement de l'activité de préparation de commande
- Suivant la politique RSE du groupe, partenariat avec les ESAT pour les prestations d'entretiens, de nettoyage et d'emballage

Une consultation du public est organisée sur ce projet pendant une période de 4 semaines du lundi 21 février au lundi 21 mars 2022 en mairie du Loroux-Bottereau. Le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler des observations sur un registre de consultation.

Après avoir entendu cet exposé,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral de consultation du public n°2022/ICPE/026 en date du 21 janvier 2022,

**Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré, à la majorité (1 abstention),**

EMET un avis favorable sur le projet d'exploitation d'un bâtiment logistique sur la commune du Loroux-Bottereau.



Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,
Emmanuel RIVERY

Accusé de réception en préfecture
044-214400848-20220222-DB220222-18-DE
Date de télétransmission : 09/03/2022
Date de réception préfecture : 09/03/2022